

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-768219

146091

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		RAM	
Matricule : 1145		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	DJELLOUL NAOUAL
Nom & Prénom : DJELLOUL NAOUAL		Date de naissance : 24/12/1949	
Adresse : 1, Rue Kacem Aouni Res. Jeune Jadda		Tél. : 06 61 92 48 62 Total des frais engagés : 841.10 Dhs	

Autorisation CNOP N° : AA-215/2019

### Cadre réservé au Médecin

Dr. CHANI Abdellah  
Médecin SEMUR : INP 91031500  
Centre Commercial Nadia  
Route El Jadida - Casablanca  
Tél. 0522 28 16 16 - 0522 479 070

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/12/2022

Nom et prénom du malade : Djelloul Naoul Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dol de l'humérus

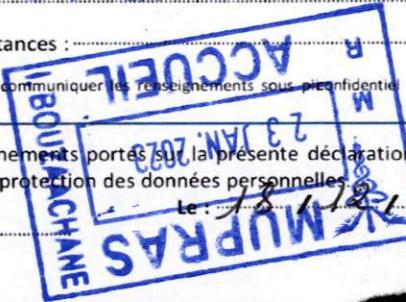
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/2012	consultation anatomopathologique	700	INP : B1031600 Dr. CHBANI Abdellatif Médicament SEMUR : INP 910135 10, Groupe Commercial Natura Route El Jadida - Casablanca	
				BU, RG

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
Pharmacie FEUZEROME BENJELLOUN Salma Docteur en Pharmacie 16, Rond Point des Sports Casablanca - Tél: 0522 36 20 65	18/12/2012	141,20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

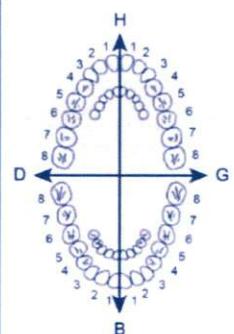
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

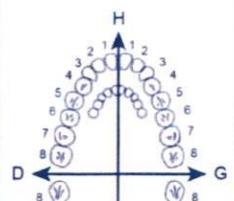
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :



### ODF PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		



#### (Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

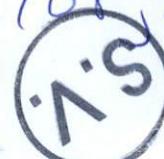
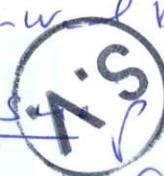
- Visite à domicile
- Transport médicalisé et non médicalisé
- Évacuation sanitaire (terre, air et mer)
- Assistance médicale 24h/24h et 7j/7j



Veuillez prendre contact avec votre Médecin Traitant

Casablanca, le 18/12/2022 الدار البيضاء، في:

31,20 / Nawal Djellal  
 • Bromcathiol 1 caps x3/j; (105joum)  
 20,20 1. Otipax sol 4go-Hz chaque oreille x3/j;  
 39,70 Fuuchi pulv  
 25,00 x2 Tremadol 50mg  
 150 x2



05 22 98 16 16 (073)

161,12 Dr CHBANI Abdellah  
 Pharmacie VELODROME Medecin SEMUR : INP 91031506  
 BENJELLOUN Salma Centre Commercial Nadia  
 Docteur en Pharmacie 16, Route El Jadida  
 Casablanca

16, Route El Jadida  
 Casablanca  
 urgencesemur@gmail.com  
 0522 36 20 65

PPV: 25DH00

PER: 12/26

LOT: K3731



PPV: 25DH00

PER: 12/26

LOT: K3731



**BRONCHATHIOL®**  
Carbocisteine 5%

PPV 31DH20  
PER 07/25  
LOT L2587

**ADULTE**



**OTIPAX**

Lot. 3689

Per.: 10 2025

BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

